



Paris, le 08 juin 2018

# 12 JUIN 2018 : « LA JOURNÉE DE LA COLÈRE CHEMINOTE ! »

**Les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFTD appellent à faire du 12 juin prochain un temps fort d'expression de la colère cheminote par le biais d'une participation massive à la grève unitaire, à l'image de la « journée sans cheminot » du 14 mai dernier.**

**La pression doit être maintenue sur le gouvernement et la direction de l'entreprise.**

Contrairement à la propagande gouvernementale, le processus législatif est loin d'être fini. Après le vote au Sénat, le passage en CMP, le texte de loi repassera par l'Assemblée Nationale, puis viendra le temps de la rédaction des ordonnances, de la loi de ratification, des décrets d'application, en plus des négociations liées à la CCN de branche.

Si la mobilisation exemplaire des cheminots permet de perturber le plan initialement établi par le gouvernement, il convient aujourd'hui d'élever le niveau du rapport de force afin de :

**Gagner de véritables négociations sur l'ensemble des sujets dans le cadre de réunions tripartites (gouvernement, patronat, organisations syndicales).**

94,97 % des 91 068 cheminots consultés dans le cadre du « **Vote'action** », ont dit non au pacte ferroviaire. Nous devons donc traduire cette opposition franche, massive et incontestable dans une nouvelle journée exceptionnelle de mobilisation le 12 juin prochain.

**Le gouvernement et la direction ne peuvent rester sourds aux revendications portées par les cheminots depuis de nombreuses semaines.**

**Non, les cheminots n'ont rien volé !**

La dette du système ferroviaire ne relève pas de leur responsabilité. Ils ne sont pas responsables des investissements tous azimuts de la direction SNCF dans des filiales à l'autre bout du monde. Ils ne sont pas comptables de l'utilisation dévoyée du CICE ni des suppressions massives d'emploi. Les cheminots subissent un gel des salaires depuis 3 ans, une organisation de la production et une gestion de l'entreprise qui ont largement complexifié le fonctionnement de la SNCF. Leur Statut n'est pas responsable de la dégradation du service rendu aux usagers, au contraire, il est un amortisseur et une force afin de maintenir, dans la continuité, le service public ferroviaire.

## **Non, les cheminots n'ont rien volé, EUX !**

Le soutien populaire à l'action des cheminots reste significatif, les messages reçus depuis deux mois en témoignent.

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT, toujours unies malgré les tentatives de division opérées par ceux qui ont intérêt à opposer les cheminots appellent à participer à la « **Journée de la colère cheminote** ».

Ce nouveau temps fort doit se traduire par un recours massif à la grève quel que soit notre collègue et notre métier !

**Toutes et tous en grève  
le 12 juin 2018 !**

